

AVANT-POST

Mise à jour : Juillet 2024

Accueil avant et après l'école

- ♦ Avant-Post est la structure organisée par la commune d'Hastière pour l'accueil extrascolaire dans les différentes implantations scolaires
- ♦ Avant-Post est accessible à tous les enfants en âge de fréquenter les sections maternelle et primaire
- ♦ Avant-Post est agréé par l'ONE dans le cadre du décret ATL
<https://www.one.be/professionnel/accueil-temps-libre/accueil-extrascolaire/>
- ♦ Responsable de projet : Sylvie MATHYS
- ♦ Responsable de P.O. : Simon BULTOT, Echevin de l'enseignement et de l'enfance

Contact-Sylvie Mathys : 082/64 32 29
0470/89 16 37

LIEUX D'ACCUEIL

<i>IMPLANTATION SCOLAIRE</i>	<i>NUMÉRO DE TÉLÉPHONE</i>	<i>EQUIPE D'ENCADREMENT</i>
Hastière-Par-Delà Rue des Gaux 83 5541 HASTIÈRE-PAR-DELÀ	082/64 41 26 GSM Bénédicte : 0474/404 362 GSM Béatrice : 0474/401 208	Bénédicte Vanlandeghem Béatrice Minnoye
Heer Rue de l'Eglise 190 5543 HEER	082/64 41 83 GSM accueil : 0474/404 383	Sandra Devos
Agimont Rue du Monument 88 5544 AGIMONT	082/67 74 35 GSM Ludivine : 0479/433 013 GSM Héloïse : 0474/404 380	Ludivine Culot Héloïse Collin
Hermeton Rue Jules Poucet 2 5540 HERMETON	082/22 68 93 GSM accueil : 0474/404 419	Aline Fivet Valérie Legrand
Ecole Sainte Anne Rue des Vignes 3 5540 HASTIERE	082/64 40 03 GSM accueil : 0474/404 374	Virginie Collignon

NOTRE PROJET D'ACCUEIL

Un projet pédagogique pour un accueil extrascolaire au centre de

- nos valeurs
- nos convictions
- nos objectifs et les moyens pour les atteindre

Notre fonctionnement (R.O.I.)

- Public, heure d'arrivée et de départ
- L'équipe d'animation
- Les infrastructures
- Inscriptions et PAF
- Responsabilités et assurances
- Vie quotidienne

Le projet d'accueil est construit et réfléchi avec l'équipe des accueillant-es et la responsable de projet en bonne collaboration avec la commune (Pouvoir Organisateur) et la Coordination ATL.

Chaque accueillant-e a pour objectif de se l'approprier et de réfléchir à la manière de le mettre en œuvre durant « son » accueil. Cet objectif est travaillé lors des réunions d'équipe.

Projet pédagogique

Notre projet s'articule autour des valeurs défendues au sein des établissements scolaires : l'autonomie, la solidarité et la coopération, la créativité, et, **en priorité** celles de **respect**, **épanouissement** et **communication**

Respect :

- Respect de l'autre : enfants comme adultes ont besoin de bienveillance et utilisent un vocabulaire adapté.
- Respect de chacun-e : enfants comme adultes veillent à l'intégration de tous.
- Respect du groupe : enfants comme adultes décident ensemble des règles qui les concernent.
- Respect du rythme de chacun-e

Epanouissement :

Toute personne grandit avec les encouragements et la confiance qui lui est donnée. Le bien-être passe aussi par l'estime de soi.

Communication :

Une bonne entente, la compréhension et l'écoute constituent la base solide favorisant tout échange constructif et un nécessaire climat bienveillant entre les enfants, les enseignant-es et les accueillant-es.

Pour Avant-Post, l'accueil extrascolaire...

- ♦ répond aux besoins de chaque enfant ;
- ♦ offre un cadre sécurisant ;
- ♦ développe le savoir vivre ensemble ;
- ♦ est un service aux enfants prioritairement qui permet aussi de concilier qualitativement la vie familiale et professionnelle des parents ;
- ♦ est un espace éducatif à part entière aux côtés des autres milieux de vie de l'enfant (famille et enseignement).

Pour Avant-Post, chaque enfant...

- ♦ est unique et doit être respecté dans son individualité... dans le respect de la vie en groupe ;
- ♦ a besoin de temps pour souffler et prendre son temps avant et après le temps scolaire.

Pour Avant-Post, les accueillant-es...

- ♦ sont bienveillant-es dans leurs attitudes et leurs actions ;
- ♦ agissent en professionnel-les en toute circonstance et sont tenues par la confidentialité des informations reçues ;
- ♦ font partie de l'équipe pédagogique aux côtés des enseignant-es et de la direction ;
- ♦ sont formées à l'accueil et l'animation d'enfants dans le respect du cadre fixé par l'ONE ;
- ♦ travaillent en équipe et participent à des réunions régulières afin de partager les expériences et de mener des réflexions pour améliorer leur pratique.

Pour Avant-Post, les activités...

- ♦ ne constituent pas une fin en soi. Elles sont des moyens pour atteindre les objectifs fixés ;
- ♦ sont nécessairement adaptées à l'âge des enfants.

C'est pourquoi Avant-Post souhaite au sein de ses accueils extrascolaires :

Proposer des temps collectifs

- ♦ en racontant des histoires, lisant des livres ;
- ♦ en chantant et dansant avec les enfants ;
- ♦ en jouant à des jeux de société ;
- ♦ en mettant à disposition du matériel pour des activités libres ;
 - Les jeux collectifs proposés visent l'intégration de chaque enfant dans le groupe et la coopération. Ils permettent de valoriser les compétences de chacun et le respect de tous.

Permettre l'expression de chacun

- ♦ en proposant des activités créatives ;
- ♦ en organisant des temps de parole avec le groupe ;
- ♦ en invitant les accueillant-es à être disponibles et à l'écoute.

Privilégier le défoulement et l'épanouissement physiques

- ♦ en proposant des jeux et des activités « dehors » ;
 - Dans la mesure du possible, les enfants se défouleront dans la cour avant de rentrer en classe. De même, après les cours, les enfants ont la possibilité de décompresser avant de prendre leur collation que nous vous demandons de prévoir. Elle peut nous être confiée dès le matin.
 - Ensuite, selon la météo, des activités intérieures ou extérieures sont proposées aux enfants.
 - Des activités/sorties en-dehors du lieu d'accueil sont parfois organisées. L'accueillant-e communique alors aux parents le lieu où ils peuvent retrouver leur enfant.
- ♦ en mettant à disposition du matériel pour des activités libres ;
- ♦ en créant un environnement propice à son développement physique, psychologique, affectif et social.

Promouvoir l'entraide entre les enfants

- ♦ en instaurant des activités communes maternelles-primaires ;
 - Les grands aident les plus jeunes. Les enfants apprennent à jouer ensemble, à gagner... et à perdre. Les accueillant-es veillent au partage du matériel et des jeux.
- ♦ en incitant les enfants à s'aider les uns les autres, à réaliser des choses ensemble, à faire confiance ;
- ♦ en permettant aux enfants de collaborer pour leurs travaux scolaires ;
 - Quand les activités le permettent, sans obligation, les enfants qui le désirent peuvent faire leurs devoirs. Ils ne seront cependant ni expliqués ni corrigés.
 - Avant-Post ne garantit pas la réalisation complète de tous les devoirs des enfants.

Respecter le rythme des enfants

- ♦ en permettant aux enfants de choisir ce qu'ils veulent faire ou vivre ;
- ♦ en organisant nos activités selon le principe des activités libres suggérées (ALS) ;
 - Nous disposons du matériel et des jeux adaptés pour une utilisation libre par les enfants. Des activités thématiques sont régulièrement proposées mais en aucun cas imposées. Chaque enfant s'occupe, seul ou en groupe, dans le respect des autres et du matériel. Il bénéficie de l'aide et des conseils des accueillant-es.
 - Les thèmes abordés sont d'ordre événementiel (fêtes diverses) ou d'ordre éducatif, éducation à la santé, à la citoyenneté, à la culture.
 - Les enfants étant amenés à quitter le groupe à tout moment, les activités proposées sont simples, de courte durée et susceptibles d'être abandonnées et reprises plus tard.
- ♦ en proposant sans imposer ;
 - L'enfant a l'occasion de ne rien faire s'il le désire, ou de s'occuper seul.

Mettre en place un cadre de vie saine

- ♦ en rappelant les règles d'hygiène ;
 - Les accueillant-es rappellent aux enfants de se laver les mains avant et après les repas, après le passage aux toilettes.
 - Les accueillant-es sensibilisent les enfants à l'importance de se moucher régulièrement, de mettre sa main devant la bouche quand on tousse.
- ♦ en organisant la formation des accueillant-es ;
 - Les accueillant-es disposent d'une trousse de secours
 - Les accueillant-es sont formées aux premiers secours et participent à des formations de mise à jour.
- ♦ en offrant un cadre d'accueil sain ;
 - Les enfants ont accès à un point d'eau et aux toilettes à tout moment pendant l'accueil.
 - L'air du local est renouvelé quotidiennement.
- ♦ en réfléchissant aux temps d'alimentation au sein des accueils ;
 - Les enfants peuvent amener leur petit déjeuner. Le service leur permet de manger au calme et à leur rythme. Les parents sont invités à prévoir, dans ce cadre, un petit déjeuner sain.
 - Les accueillant-es d'Avant-Post agissent en cohérence avec les choix de chaque établissement scolaire en matière d'alimentation saine.

Valoriser les enfants

- ♦ en les appelant par leur prénom ;
- ♦ en les responsabilisant et en les encourageant ;
- ♦ en tenant compte des propositions des enfants ;
- ♦ en exposant les réalisations des enfants dans le local d'accueil, permettant aux familles de les admirer ;
 - Ces réalisations ne sont pas forcément que « matérielles » : elles peuvent prendre la forme de danses, chants...
 - Les réalisations peuvent aussi être mises en avant lors de fêtes scolaires.
 - Les enfants peuvent aussi reprendre leurs réalisations à la maison.

Responsabiliser les enfants

- ♦ en les aidant dans la résolution de conflits ;
- ♦ en organisant des temps de parole avec le groupe ;
- ♦ en insistant sur les règles de politesse élémentaires ;
- ♦ Les accueillant-es veillent à ce que des mots comme «bonjour, au revoir, s'il vous plaît et merci» soient employés au quotidien, avec les adultes mais entre les enfants aussi ;
- ♦ en proposant sans imposer ;
 - Chaque enfant apprend à gérer son temps, son espace, tout en respectant celui des autres, à faire des choix et à les assumer.

Faire lien avec les différents lieux de vie des enfants

- ♦ en instaurant une relation positive avec les parents et les enseignant-es ;
- ♦ en restant disponibles pour un échange avec les parents dans le respect de l'intimité de l'enfant ;
- ♦ en étant à l'écoute des besoins et attentes des parents et en y répondant dans la mesure du possible, dans le respect de notre projet d'accueil ;
 - La responsable de projet est également disponible sur demande pour rencontrer les familles.

Notre R.O.I. (règlement d'ordre intérieur)

♦ Horaire et lieu d'accueil

- ✓ Un accueil extrascolaire est organisé dans chaque implantation scolaire
 - Ecole communale - Hastière-Par-Delà – Rue des Gaux 83
 - Ecole communale - Heer - Rue de l'Eglise 190
 - Ecole communale - Agimont - Rue du Monument 88
 - Ecole communale - Hermeton - Rue Jules Poucet 2
 - Ecole Sainte Anne - Hastière - Rue des Vignes 3

- ✓ Le service est ouvert à **partir de 7h30 et jusque 18h sauf le mercredi.**
- ✓ L'accueil extrascolaire se tient dans un local partagé avec l'école à partir de 7h30. Vous pouvez y amener vos enfants au moment qui vous convient le mieux. Les enfants ont la possibilité de prendre leur petit-déjeuner avant 8 h.
- ✓ Vous pouvez reprendre votre enfant quand vous le désirez mais en tout cas avant 18 h.
- ✓ Un accueil est possible à partir de 7h, **uniquement sur demande.**
- ✓ Le document « Annexe 4 » est à compléter pour renseigner les demandes mensuelles d'accueil entre 7h et 7h30. Ce document doit impérativement être remis au plus tard pour le 20 du mois précédent, ceci afin d'organiser les horaires des accueillant-es.
- ✓ Pour accueil avant 7h30, toute annulation ou modification doit être communiquée à la responsable de projet deux jours ouvrables avant la date prévue.
- ✓ Le mercredi midi, tout enfant toujours présent sur l'implantation scolaire à 12h15 sera pris en charge par le car communal et sera déposé à l'accueil de « La Court'échelle », ruelle du Paradis, derrière l'école de Hastière-Par-Delà.
Cet accueil est encadré par l'asbl Latitude Jeunes (participation financière 3 € - inscriptions 081/77 71 98).
- ✓ Le matin, l'accueil extrascolaire Avant-Post se termine 15' avant le début des cours.
Le soir l'accueil démarre 15' après la fin des cours.
L'horaire des cours de chaque implantation se trouve en Annexe 1 (Règlement scolaire)
- ✓ L'école est fermée avant et après les activités du service « Avant-Post ».

♦ Inscription et participation

- ✓ Tout enfant inscrit à l'école est susceptible de fréquenter l'accueil extrascolaire.
- ✓ Les informations utiles à l'accueil de l'enfant sont rassemblées au sein d'un dossier individuel à compléter lors de la rentrée scolaire de l'enfant : données personnelles, coordonnées des personnes responsables, données médicales. Nous vous invitons à le compléter avec le plus grand soin.
 - Par facilité pour tous, ce dossier d'informations est unique pour l'enseignement et l'accueil extrascolaire. Il est à remettre au secrétariat de l'école qui fait le lien avec la responsable de projet d'Avant-Post.
 - Tout changement d'adresse, n° tél., médecin... doit être signalé au secrétariat de l'école.
- ✓ **L'enfant doit impérativement être confié à l'accueillant-e** dans le local d'accueil ou le lieu de l'activité, ceci afin d'officialiser sa présence dans l'établissement.

Sans cela, la responsabilité d'Avant-Post ne pourra être engagée.
- ✓ De même, en fin de journée, la famille devra avoir un contact avec l'accueillant-e pour officialiser le départ de l'enfant.
- ✓ Un-e responsable de l'enfant doit signaler préalablement le fait que celui-ci soit repris par une personne inhabituelle. Les interdictions pour les parents n'ayant pas la garde de l'enfant doivent être justifiées par un document officiel.

♦ Tarification

- ✓ Les présences des enfants sont enregistrées par les accueillant-es via une application informatique sur un smartphone. Les données sont transmises au service « finances » de l'administration communale qui génère les factures mensuelles.

L'enfant est considéré comme présent **tant qu'il est présent dans l'enceinte de l'école.**
- ✓ Toute présence avant 7h30 est facturée **0,50€**.
Toute présence après 17h est facturée **1€**.
- ✓ Les parents peuvent reprendre leur enfant à n'importe quel moment durant l'accueil.

Tous les enfants doivent avoir quitté l'accueil **avant 18 h**.
Tout retard sera facturé **5€**.
- ✓ Une réservation d'accueil avant 7h30 qui n'a pas été annulée dans le délai imparti (2 jours ouvrables avant la date prévue) et qui n'a pas été honorée de la présence de l'enfant sera facturée **5€**.

♦ Vie quotidienne

- ✓ Dans la mesure du possible, les parents ne s'attarderont pas inutilement dans le lieu d'accueil afin de ne pas perturber les activités des enfants présents.
- ✓ Chaque enfant doit respecter ses compagnons et l'accueillant-e. Il doit avoir une attitude et un langage corrects. Il doit respecter les locaux, le mobilier et le matériel mis à sa disposition. Les dégâts volontaires seront à charge des contrevenants.
- ✓ Les enfants participent à la mise en place du matériel et à son rangement. Les parents laissent le temps aux enfants de ranger le matériel avant de partir.
- ✓ Tout objet dangereux, ainsi que les GSM et autres consoles informatiques ou connectées utilisés durant l'accueil, sont confisqués pour être remis aux parents en fin de journée.
 - Les jouets apportés par les enfants ne sont pas sous la responsabilité de l'accueillant-e. Ils seront partagés avec tous les autres enfants, de la même manière que les jouets de l'accueil.
 - L'utilisation d'un GSM durant l'accueil est interdite.
- ✓ Enfants, parents et encadrants doivent respecter l'intégrité physique, psychologique ou morale de chacun. En cas de préjudice, des mesures peuvent être prises, pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive du service Avant-Post, conformément à la procédure décrite dans le règlement disciplinaire en page 10.

♦ Encadrement

- ✓ Les accueillant-es sont engagé-es par la commune d'Hastière.
- ✓ Ils-elles veillent à garder une attitude professionnelle en toute circonstance.
- ✓ Ils-elles ne sont pas tenus d'être disponibles en-dehors de leur temps de travail. Leur vie privée doit être respectée. Les parents peuvent rencontrer l'accueillant-e et/ou la responsable de projet sur demande.
- ✓ Ils-elles sont tenu-es par la confidentialité des informations reçues et ne divulguent pas d'informations privées à des tiers, concernant l'enfant ou sa famille. Toutefois, le comportement d'un enfant peut faire l'objet d'échanges au sein de l'équipe.
- ✓ Les normes d'encadrement fixées par l'ONE sont respectées, à savoir une accueillante pour 18 enfants présents.

REGLEMENT DISCIPLINAIRE

Lors de l'accueil, nous demandons à l'enfant d'adopter un comportement conforme aux règles de vie en société, c'est-à-dire exempt de méchanceté (violence physique directe ou indirecte, insulte verbale, incitation à la haine...) et respectueux des personnes et des biens. Il ne peut se soustraire à l'autorité et à la surveillance de la personne affectée à l'accueil.

Lorsque le comportement d'un enfant pose problème, l'accueillant-e réagira et fera comprendre à l'enfant que son comportement n'est pas respectueux des autres. Les problèmes mineurs seront ainsi réglés par l'accueillante en privilégiant la discussion avec l'enfant sur base du respect mutuel. Elle pourra prendre des sanctions (réparation, isolement du groupe...). Toute attitude violente ou susceptible d'engendrer la violence de la part d'autres enfants sera sanctionnée.

Si l'enfant continue à perturber l'accueil, à manquer de respect envers ses condisciples ou un membre du personnel, une note d'information (annexe 1) sera rédigée par l'accueillante et la responsable du service puis transmise aux parents en mains propres.

Si la situation ne s'améliore pas, la responsable du service demandera à vous rencontrer. L'objectif étant bien-sûr de mettre en place des mesures visant l'amélioration du bien-être de l'enfant dans le groupe.

Si ce même comportement persiste, l'enfant peut être exclu du service, temporairement, voire définitivement.

Le mot des accueillant-es

L'accueil d'Agimont

Le matin, les enfants sont accueillis par madame Elsa, dans le réfectoire. Madame Ludivine vient renforcer l'accueil un peu plus tard. Après un temps de discussion raisonnable avec chaque parent, elles veillent particulièrement à l'accueil des plus petits pour lesquels la séparation est souvent plus difficile. Les enfants les plus matinaux pourront prendre leur petit-déjeuner.

Elles mettent à disposition des jeux adaptés à chaque âge, les plus jeunes peuvent dessiner ou jouer à la dînette. Elles proposent également des bricolages thématiques en fonction de la période de l'année, par groupe (maternel, primaire).

En fonction de la météo, les enfants rejoignent la cour à des heures différentes chaque jour mais toujours après avoir rangé les jeux et les chaises. Les enfants de maternelle et de primaire vont dans leur cour respective jusqu'au moment de rentrer en classe. Nous demandons donc aux parents de déposer leurs enfants à la barrière de la cour qui convient. Les enfants ne peuvent pas jouer au ballon le matin.

Quand les élèves ne restant pas à l'accueil du soir sont partis et ce jusque 16h30, les enfants de maternelle et de primaire sont de nouveau dans leur cour respective. Ceci permet à chacun de s'épanouir dans les activités adaptées à son âge

Chez les grands, des jeux divers sont organisés (ballon, corde à sauter...). Les jeux sont choisis avec les enfants. En été, nous n'hésitons pas à proposer des jeux d'eau.

Pour les plus jeunes, nous sortons les vélos et d'autres jeux d'extérieur.

Dans chaque cour, les enfants ont la possibilité de s'asseoir pour discuter ou se reposer.

Quand le temps ne le permet pas, les enfants sont rassemblés dans le réfectoire pour dessiner, bricoler, profiter des jeux de société, de construction, en groupe ou individuellement.

Dans tous les cas, tous les enfants sont rassemblés à 16h30 dans l'espace d'accueil le plus approprié en fonction de la saison.

Dans une ambiance conviviale, madame Elsa et madame Ludivine accueillent les enfants avec leur sourire et leur bonne humeur. Elles les retrouvent avec plaisir chaque matin et jusqu'à leur retour en famille.

L'accueil de Heer

Madame Sandra propose un accueil personnalisé et chaleureux dans une petite structure familiale et bien encadrée. Sourire et bonne humeur sont au rendez-vous chaque matin. L'accueil se déroule dans la classe maternelle où des jeux sont disponibles selon les désirs de l'enfant. Les enfants peuvent déjeuner sur place.

Les enfants peuvent jouer dehors si le temps le permet (beau temps ou neige).

Le soir, des vélos, trottinettes, raquettes et autres jeux d'extérieur sont à disposition dans la cour. A l'intérieur, les enfants peuvent choisir leurs activités parmi les jeux de société, livres, kapla, légo... La photocopieuse est à disposition pour proposer bricolages et dessins.

Une attention particulière est portée à l'enfant malade ou mal dans sa peau

Madame Sandra est très à l'écoute et polyvalente. Ainsi, elle participe à la vie de l'école en étroite collaboration avec l'équipe enseignante : réalisation des décors de la fête de l'école avec les enfants, participation aux sorties et excursions.

Elle privilégie l'entraide entre les enfants.

Madame Sandra est ouverte à vos propositions, idées et projets.

L'accueil de Hermeton

Madame Aline t'accueille dès 7h avec son large sourire. Tu pourras t'installer confortablement et choisir une activité selon tes envies. Seul ou en groupe, l'important est surtout que tu passes un bon moment. Madame Valérie sera là aussi mais un peu plus tard.

L'accueil du soir se déroule dans le même esprit.

Les activités à l'extérieur sont privilégiées. Un bon bol d'air avant et après l'école est important.

Rejoins un accueil chaleureux et familial où l'attention est portée sur les enfants dans un climat d'entraide et d'autonomie.

Viens découvrir de nouvelles activités et n'hésite à en proposer !

Madame Valérie et Madame Aline sont à l'écoute des parents. N'hésitez pas à les interpeler !

L'accueil d'Hastière-Par-Delà

L'implantation de Hastière-Par-Delà accueille de nombreux enfants. Les enfants de maternelle+ 1^{ère} et 2^{ème} primaire et les enfants de 3-4-5-6^{ème} primaire sont accueillis dans deux espaces distincts.

Madame Bénédicte, très matinale, accueille tous les enfants dans le module destiné à l'accueil jusque 7h45.

Ensuite, madame Béatrice prend en charge les petits dans le réfectoire de l'école et madame Bénédicte propose des activités aux grands qui restent dans le module. Le soir, les enfants sont également répartis dans les 2 espaces d'accueil.

Chez les petits

Les enfants sont accueillis par « Gribouille », la mascotte du groupe.

Dans l'accueil de madame Béatrice, les enfants chantent, dansent, dessinent, créent de leurs petits mains les plus beaux chefs-d'œuvre avec des objets de récupération. Il y a également des moments calmes : lecture, yoga...

Madame Béatrice tient également compte des demandes des enfants. La petite cour à notre disposition permet de jouer au football, d'organiser des jeux collectifs dans le respect et la convivialité.

Les petits héros sont également encadrés par madame Isabelle.

Les copains de Gribouille sont attendus pour de belles aventures (boîte à brol, création de marionnettes, ...).

Les parents peuvent interpeller madame Béatrice à tout moment. Une bonne communication est la clé du bien-être des enfants.

Chez les grands

Les enfants ont de nombreux jeux de société à leur disposition. Mais surtout, madame Bénédicte est la reine de la récup' et propose régulièrement des réalisations créatives à partir de « rien ».

Un coin lecture est à la disposition des enfants pour un moment plus calme.

A l'extérieur, les enfants s'adonnent aux jeux de ballon, cordes à sauter, jeux géants en bois... Les jeux collectifs sont également organisés par les enfants eux-mêmes. Des fiches de jeux sont à leur disposition.

AVANT-POST

Grâce aux semis réalisés par les enfants, le groupe participe à l'organisation d'un marché aux plantes.

Le système de parrainage entre les plus jeunes et les plus âgés participe à l'esprit de groupe et à sa cohésion: explication des jeux, rappel des règles de l'accueil, soutien émotionnel...

Madame Bénédicte est à l'écoute des enfants et de leurs demandes.

Les accueillantes travaillent en étroite collaboration avec l'équipe enseignante afin de garantir une cohérence dans leurs interventions auprès des enfants.

L'accueil de l'école Sainte Anne

Madame Virginie établit un climat bienveillant où elle accueille chaque enfant et chaque parent avec empathie et compréhension.

Elle veille particulièrement à accueillir les émotions grâce au baromètre émotionnel qui est la première activité du matin. Le pingouin Zen est l'ami de tous.

Par les jeux proposés, elle vise l'apprentissage de la sécurité, l'autonomie et la confiance en soi.

Sport, ping-pong, badminton, football sont des activités proposées pour évacuer le stress et les tensions.

Elle propose également des jeux plus calmes : jeu de dames, jeux de construction, poupées, voitures...

Tout cela dans la joie. Madame Virginie essaie de s'amuser avec les enfants en instaurant des règles de jeux.

A chaque situation rencontrée, c'est ensemble que des solutions réfléchies seront proposées.

Elle est à l'écoute de tous et prend le temps d'établir une relation de confiance avec les familles.

ANNEXE 1

ANNEXE AU REGLEMENT SCOLAIRE ET DU SERVICE « AVANT-POST »

- ♦ Dès que les enfants fréquentant l'accueil du matin ont rejoint le local d'accueil ou la cour, ils sont accueillis par les enseignants ou l'accueillante.
 - Un enfant entré dans l'enceinte de l'école ne devra plus en sortir.

- ♦ Dès lors, l'enfant est sous la responsabilité du personnel affecté à l'école (enseignant-es ou accueillant-es).
 - Pour assurer une transition bien marquée entre le milieu familial et le milieu (extra)scolaire, les parents sont invités à quitter les lieux dans un délai raisonnable.
Si le parent est encore accessible, l'enfant pourra difficilement accepter l'autorité de la personne responsable.

- ♦ Le soir, un enfant ayant quitté l'enceinte de l'école n'est pas autorisé à revenir à l'accueil extrascolaire.

- ♦ Les horaires des cours doivent impérativement être respectés.
 - Les enfants entrent en classe le **mercredi à 8h30** dans toutes les implantations.
 - Les autres jours, les horaires de rentrée en classe sont les suivants :
 - Hermeton et Agimont : **9h**
 - Hastière : **8h50**
 - Heer : **8h45**
 - Sainte Anne : **8h30**
 - La fin des cours varie selon les implantations, **le mercredi excepté**
 - Hermeton, Agimont et Hastière: **15h40**
 - Heer : **15h30**
 - Sainte Anne : **15h45 (Vendredi : 14h30)**

MERCREDI MIDI

- ♦ Aucun accueil n'est organisé sur les sites scolaires le mercredi après-midi.
 - Seule, une surveillance est assurée jusqu'au passage du bus communal (**12h15**).

- ♦ Les enfants encore présents à ce moment seront conduits avec le bus communal à « La Court'échelle », accueil extrascolaire du mercredi après-midi, organisé, **ruelle du Paradis, derrière l'école de Hastière-Par-Delà**.
 - S'il vous est impossible de venir rechercher les enfants à la fin des cours, il faudra prévoir leur inscription à « La Court'échelle ».
 - Pour cela, prière de contacter Latitude Jeunes au 081/77 71 98 et de prévenir l'accueillant-e.
 - Les parents devront les reprendre à cet endroit, remplir les documents d'inscription spécifiques et s'acquitter de la participation financière de 3€.

ANNEXE 2

En formation, nos accueillant-es ont imaginé des versions créatives pour présenter leur accueil.



Les lutins

Objectif **jeunesse!**

APPRENDRE ET DÉCOUVRIR
AVEC LES MAINS

**MÉTHODES
DOUCES**

Surprise!

Le pouvoir de la parole

**Bonnes
ondes**

IMPROVISE

Sensibiliser la jeunesse
Les parents sont invités à alerter les jeunes en leur faisant prendre conscience qu'ils sont des acteurs importants pour évoluer de manière positive.

Le rire

Créatifs



SPACIEUSE ET SÉCURISANTE

Accueillante.

**DE TOUS LES
TALENTS**

« C'est un métier hyperenrichissant »

j'écoute

Le dialogue

LE GOÛT DU PARTAGE

Le pouvoir de la parole

Rire

**«Les Bienheureux»,
ces enfants lumineux!**

**Le plein de
bonne humeur**

de confiance
une personne
Avec
jouer et discuter

loisirs
pour enfants

DES LEUVAQUELS

le plaisir

Pour tous
les goûts

exceptionnel

Une belle aventure

RIRE ensemble

«**Les Bienheureux**»,
ces enfants lumineux!

ACTIVITÉS

ENTRE copain

Un moment d'évasion

TOUS
accessible

PARTAGE
UN JOUET
SYMPA

ANNEXE 3

Accueil avant et après l'école

Conformément au règlement d'ordre intérieur de notre service, je vous informe par cette note de problèmes récurrents rencontrés avec votre enfant

Nom de l'enfant :

Faits reprochés :

- Grossièreté envers élève
- Grossièreté envers membre du personnel
- Harcèlement moral, moqueries, méchanceté envers élève
- Violence physique envers élève
- Violence physique envers membre du personnel
- Dégradation de matériel
- Autre

.....
.....
.....
.....

Je suis intervenu-e pour lui expliquer que son comportement n'est pas correct. Il a recommencé et a été sanctionné. Mais il persiste dans cette attitude.
Pouvez-vous intervenir vous aussi auprès de votre enfant pour lui faire comprendre que sa conduite est inadaptée et inacceptable ?

Date :

L'accueillant-e

La responsable du service

ANNEXE 4

Prévision mensuelle - Accueil entre 7h et 7h30

A remettre au plus tard pour le 20 du mois précédent

- ♦ Mois :
- ♦ Nom et prénom de l'enfant :
- ♦ Implantation scolaire :

Il est impératif d'informer la responsable de projet (0470/891 637) de toute modification de présence deux jours ouvrables à l'avance, faute de quoi la présence sera facturée.

- ♦ Entourer l'heure d'arrivée désirée

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du: Au:	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15
Du: Au:	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15
Du: Au:	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15
Du: Au:	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15
Du: Au:	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15

Date et signature d'un responsable de l'enfant :

.....
